

Rapport de l'organe de révision au Comité de l'association

**FH SUISSE La sécurité alimentaire pour tous**  
1216 COINTRIN

Comptes annuels au 31 décembre 2019

HP/n/3793

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de l'association  
FH Suisse – La sécurité alimentaire pour tous, Cointrin

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableaux de variation du capital et annexe) de l'association FH Suisse – La sécurité alimentaire pour tous pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

*Responsabilité du Comité de l'association*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et aux dispositions légales incombe au Comité de l'association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

./.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec la norme Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse et aux statuts de l'association.

### *Rapport sur d'autres dispositions légales*

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels a été formalisé et validé par le Comité en mai 2020. Une bonne partie des contrôles décrits dans ce document ont été appliqués par l'association en 2019.

L'application de la totalité des contrôles validés par le Comité devra à l'avenir être appliquée et documentée par la direction de l'association FH Suisse.

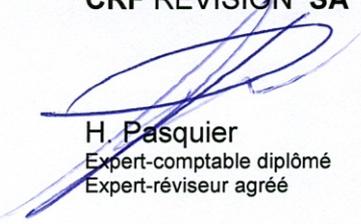
En l'état, en tenant compte de la réserve au paragraphe précédent, nous attestons de l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sans apporter de réserve à notre rapport, nous attirons votre attention sur les notes III.8 et III.9 de l'annexe des comptes annuels dans lesquelles le Comité commente les perspectives futures de l'association et sa capacité à faire face à ses engagements financiers.

Nyon, le 9 juin 2020

**CRF REVISION SA**



H. Pasquier  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

### Annexes :

- comptes annuels (bilan, tableaux de variation du capital, compte d'exploitation et annexe)
- rapport de performance

Bilan au 31 décembre		2019		2018	
	Annexe	CHF	%	CHF	%
<b>ACTIF</b>					
Caisses		1'141.30		1'388.61	
Banques		281'717.15		501'000.69	
<b>Liquidités</b>		<b>282'858.45</b>	76.75	<b>502'389.30</b>	79.69
Autres débiteurs	III.7b	67'904.93		98'578.00	
Stocks brochures et documents		2'519.11		3'687.71	
<b>Autres actifs à court terme</b>		<b>70'424.04</b>	19.11	<b>102'265.71</b>	16.22
<b>Actifs de régularisation</b>		-	0.00	<b>8'633.94</b>	1.37
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>353'282.49</b>	95.86	<b>613'288.95</b>	97.28
Mobilier et matériel		4'825.38		6'433.83	
Informatique		417.10		695.20	
<b>Immobilisations corporelles</b>	II.2a	<b>5'242.48</b>	1.42	<b>7'129.03</b>	1.13
Parts sociales - Coopérative d'habitation "Les Ailes" (Cointrin)	III.5	10'000.00		10'000.00	
<b>Immobilisations financières</b>		<b>10'000.00</b>	2.71	<b>10'000.00</b>	1.59
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>15'242.48</b>	4.14	<b>17'129.03</b>	2.72
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>368'524.97</b>	100.00	<b>630'417.98</b>	100.00

Bilan au 31 décembre	2019		2018		
	Annexe	CHF	%	CHF	%
<b>PASSIF</b>					
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services					
- envers des tiers		-		1'883.80	
<b>Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services</b>		-	0.00	<b>1'883.80</b>	0.30
Salaires à payer		-		17'716.55	
Comptes courants avec les assurances sociales		2'502.75		10'081.65	
Autres créanciers		9'684.50		9'684.50	
<b>Autres dettes à court terme</b>		<b>12'187.25</b>	3.31	<b>37'482.70</b>	5.95
Factures à recevoir		13'511.00		22'465.00	
<b>Passifs de régularisation</b>		<b>13'511.00</b>	3.67	<b>22'465.00</b>	3.56
<b>FONDS ETRANGERS A COURT TERME</b>		<b>25'698.25</b>	6.97	<b>61'831.50</b>	9.81
Fonds affectés		<b>319'896.83</b>		<b>566'572.44</b>	
<b>CAPITAL DES FONDS</b>		<b>319'896.83</b>	86.80	<b>566'572.44</b>	89.87
Surplus reporté		22'929.89		2'014.04	
<b>CAPITAL DE L'ASSOCIATION</b>	III.7b	<b>22'929.89</b>	6.22	<b>2'014.04</b>	0.32
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>368'524.97</b>	100.00	<b>630'417.98</b>	100.00

Tableau de variation du capital au 31 décembre 2019

	Solde 01.01.2019	Attributions FGC	Attributions Fondations	Attributions autres	Utilisations	Frais de gestion	Fonds pour l'information FGC	Transferts internes	Solde 31.12.2019
<b>Fonds affectés</b>									
P110 FGC 13-28	2'818.04	-	-	-	-	-	-	-2'818.04	-
P110B FGC 16-32	41'882.39	12'302.00	-	1'274.10	47'749.50	5'968.70	-	-	1'740.29
P110C	26'241.37	-	21'000.00	-	-	-	-	-36'235.80	11'005.57
P111	5'864.74	-	-	3'480.00	5'008.00	1'001.60	-	-	3'335.14
P112 FGC 16-19	-	-	-	-	-	-	-	19'634.00	19'634.00
P120	15'954.17	-	-	4'780.00	15'024.00	3'004.80	-	-	2'705.37
P120B	11'000.00	-	-	46'773.75	25'002.50	2'500.25	-	-	30'271.00
P121	5'135.42	-	-	3'705.00	4'344.12	868.82	-	-	3'627.48
P130	-	-	-	370.00	-	-	-	-370.00	-
P131	38'997.17	-	-	3'346.20	-	-	-	370.00	42'713.37
P150 FGC 15-23	-	-	-	3'260.00	-	-	-	-3'260.00	-
P150B	-	60'000.00	-	12'000.00	63'557.40	8'061.90	-	3'260.00	3'640.70
P190	5'476.65	-	-	-	4'324.37	864.87	-	-	287.41
P310B FGC 16-49	126'508.50	40'712.00	-	100.00	151'811.50	18'976.45	-	3'467.42	-
P310C	-	-	10'000.00	-	-	-	-	-3'467.00	6'533.00
P311	27'458.40	-	-	550.00	-	-	-	-	28'008.40
P330	-	-	-	7'596.10	3'813.92	200.52	-	-	3'581.66
P350	-	-	-	210.00	-	-	-	-210.00	-
P350B FGC 17-39	73'999.78	75'000.00	-	31'219.50	151'044.20	19'126.75	956.00	-	9'092.33
P600 FGC 17-04	21'170.10	100'000.00	44'570.00	-	165'020.36	19'194.15	945.00	19'419.41	-
P711	-	-	-	3'360.00	-	-	-	-	3'360.00
P712 FGC 18-42	25'017.05	145'000.00	20'000.00	15'247.95	130'472.00	16'309.00	150.00	-	58'334.00
P714	23'327.34	-	-	-	-	-	-	-	23'327.34
P720	1'959.01	-	-	7'470.85	5'008.00	1'001.60	-	-	3'420.26
P721	-	-	-	17'070.56	-	-	-	-	17'070.56
P810B FGC 16-52	73'484.74	52'212.00	-	100.00	100'601.30	12'575.15	-	-	12'620.29
P810C	-	-	10'000.00	-	-	-	-	-	10'000.00
P811	10'853.43	-	-	1'385.00	9'515.00	1'903.00	-	-	820.43
P813B FGC17-45	6'036.99	-	-	-	-	-	-	-6'036.99	-
P814	7'754.68	-	-	10'337.75	14'265.00	2'853.00	-	-	974.43
P820	6'638.06	-	-	25'998.35	18'029.00	3'605.80	-	-	11'001.61
P990	2'219.41	-	-	150.00	-	-	-	-	2'369.41
PL100	6'775.00	-	10'000.00	-	12'599.35	-	-	6'247.00	10'422.65
<b>Total des fonds affectés</b>	<b>566'572.44</b>	<b>485'226.00</b>	<b>115'570.00</b>	<b>199'785.11</b>	<b>927'189.52</b>	<b>118'016.36</b>	<b>2'051.00</b>	<b>-</b>	<b>319'896.83</b>
			800'581			1'047'257			
<b>Fonds propres de l'association</b>									
<b>Fonds libres</b>									
Résultat reporté	2'014.04	-	-	-	-	-	-	20'915.85	22'929.89
Résultat de l'exercice	-	20'915.85	-	-	-	-	-	-20'915.85	-
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>2'014.04</b>	<b>20'915.85</b>						<b>-</b>	<b>22'929.89</b>

Tableau de variation du capital au 31 décembre 2018

	Solde 01.01.2018	Attributions FGC	Attributions Fondations	Attributions autres	Utilisations	Frais de gestion	Fonds pour l'information FGC	Transferts internes	Solde 31.12.2018
<b>Fonds affectés</b>									
P110 FGC 13-28	2'566.04	-	-	252.00	-	-	-	-	2'818.04
P110B FGC 16-32	124'297.44	141'000.00	1'700.00	240.00	199'355.60	24'919.45	1'080.00	-	41'882.39
P110C	-	-	-	-	-	-	-	26'241.37	26'241.37
P111	2'055.74	-	-	3'809.00	-	-	-	-	5'864.74
P112 FGC 16-19	104'457.27	69'461.00	5'500.00	2'500.00	138'095.00	17'261.90	1'020.00	-25'541.37	-
P120	-	-	-	19'305.20	3'351.03	-	-	-	15'954.17
P120B	-	-	-	11'000.00	-	-	-	-	11'000.00
P121	6'518.27	-	-	100.00	1'482.85	-	-	-	5'135.42
P122	282.40	-	-	-	-	-	-	-282.40	-
P130	-	-	-	700.00	-	-	-	-700.00	-
P131	17'867.78	-	-	21'129.39	-	-	-	-	38'997.17
P150 FGC 15-23	27'071.23	48'404.00	-	15'075.00	66'274.04	8'284.25	-	-15'991.94	-
P190	-	-	-	5'194.25	-	-	-	282.40	5'476.65
P310B FGC 16-49	4'935.62	170'000.00	25'043.00	40.00	64'649.00	8'081.12	780.00	-	126'508.50
P311	22'019.90	-	27'645.00	-	19'310.00	2'896.50	-	-	27'458.40
P330	-	-	-	13'961.55	12'069.96	1'891.59	-	-	-
P350B FGC 17-39	16'592.74	127'000.00	10'355.00	15'614.65	98'503.60	12'312.95	738.00	15'991.94	73'999.78
P600 FGC 17-04	63'759.15	112'569.00	39'655.00	50.00	172'523.60	21'565.45	774.00	-	21'170.10
P710 FGC 14-36	1.85	-	-	-	7'710.84	963.85	-	8'672.84	-
P711	19'642.34	-	-	3'685.00	-	-	-	-23'327.34	-
P712 FGC 18-42	-	120'000.00	21'000.00	2'050.00	105'108.50	12'326.30	600.00	1.85	25'017.05
P713 FGC 18-46	-	21'168.00	2'500.00	-	19'904.00	3'819.90	-	55.90	-
P714	-	-	-	-	-	-	-	23'327.34	23'327.34
P720	6'218.70	-	-	4'415.00	-	-	-	-8'674.69	1'959.01
P810B FGC 16-52	34'686.29	109'230.00	14'429.00	-	75'360.00	8'900.55	600.00	-	73'484.74
P811	7'205.93	-	-	3'647.50	-	-	-	-	10'853.43
P813B FGC17-45	35'640.42	-	-	-	19'779.38	9'768.15	-	-55.90	6'036.99
P814	4'061.98	-	-	3'692.70	-	-	-	-	7'754.68
P820	-	-	-	19'265.00	12'057.60	1'808.64	-	1'239.30	6'638.06
P822	107.80	-	-	-	-	-	-	-107.80	-
P870	-	-	-	1'131.50	-	-	-	-1'131.50	-
P990	1'919.41	-	-	300.00	-	-	-	-	2'219.41
PL100	-	-	-	9'050.00	-	2'275.00	-	-	6'775.00
<b>Total des fonds affectés</b>	<b>501'908.30</b>	<b>918'832.00</b>	<b>147'827.00</b>	<b>156'207.74</b>	<b>1'015'535.00</b>	<b>137'075.60</b>	<b>5'592.00</b>	<b>-</b>	<b>566'572.44</b>
		1'222'867			1'158'203				
	<b>Solde 01.01.2018</b>	<b>Attributions</b>	<b>Utilisations</b>				<b>Transferts internes</b>	<b>Solde 31.12.2018</b>	
<b>Fonds propres de l'association</b>									
<u>Fonds libres</u>									
Découvert reporté	384.90						1'629.14		2'014.04
Résultat de l'exercice	-	1'629.14					-1'629.14		-
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>384.90</b>	<b>1'629.14</b>					<b>-</b>		<b>2'014.04</b>

Compte d'exploitation pour l'année clôturée au 31 décembre		2019		2018		
		Annexe	CHF	%	CHF	%
Cotisations			2'575.00		2'350.00	
Dons non affectés			169'174.78		232'127.95	
Dons affectés - FGC	II.2b		485'226.00		918'832.00	
Dons affectés - non FGC			315'355.31		304'034.74	
<b>Dons et cotisations</b>			<b>972'331.09</b>		<b>1'457'344.69</b>	
Prestations de conseils			8'728.00		27'768.00	
Charges de personnel FH Suisse liées aux prestations de conseil	II.2c		-8'728.00		-27'580.94	
Revenus ventes artisanat / documents et événements			-		930.00	
<b>Autres revenus</b>			<b>-</b>		<b>1'117.06</b>	
<b>Total des produits</b>			<b>972'331.09</b>	100.00	<b>1'458'461.75</b>	100.00
Financement direct des projets			-927'390.08		-1'015'535.00	
Charges de personnel FH Suisse	II.2c		-84'382.63		-114'642.39	
Frais de projets (coordination, mission, visite)			-4'551.35		-2'629.65	
<b>Charges liées aux projets</b>			<b>-1'016'324.06</b>	-104.52	<b>-1'132'807.04</b>	-77.67
Charges de personnel FH Suisse	II.2c		-90'689.58		-109'988.13	
Frais d'information et communication			-19'306.70		-55'519.66	
Télémarketing			-		-36'500.56	
<b>Charges de collecte de fonds et publicité générale</b>			<b>-109'996.28</b>	-11.31	<b>-202'008.35</b>	-13.85
Charges de personnel FH Suisse	II.2c		-42'408.80		-48'705.34	
Autres frais de personnel			-256.72		-9'177.68	
Loyer et charges			-31'093.05		-31'112.45	
Electricité			-287.60		-405.35	
Assurances			-1'527.00		-1'527.00	
Frais de bureau			-4'853.78		-6'936.81	
Téléphones			-2'025.90		-2'404.50	
Honoraires professionnels			-19'045.65		-21'972.65	
Informatique			-5'890.16		-4'969.97	
Cotisations	II.2d		-10'706.00		-13'549.40	
Frais de déplacements et représentation			-992.25		-1'873.05	
Amortissements mobilier et matériel	II.2a		-1'608.45		-2'144.60	
Amortissements informatique / téléphonie	II.2a		-278.10		-463.45	
<b>Frais administratifs</b>			<b>-120'973.46</b>	-12.44	<b>-145'242.25</b>	-9.96
<b>Total des charges</b>			<b>-1'247'293.79</b>	-128.28	<b>-1'480'057.64</b>	-101.48
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-274'962.70</b>	-28.28	<b>-21'595.89</b>	-1.48

Compte d'exploitation pour l'année clôturée au 31 décembre		2019		2018	
	Annexe	CHF	%	CHF	%
Intérêts et frais bancaires		-1'693.64		-3'162.31	
Produits financiers		896.58		74.53	
<b>Résultat financier</b>		<b>-797.06</b>	-0.08	<b>-3'087.78</b>	-0.21
Charges non récurrentes / hors période	III.7a	-		-7'601.05	
Contributions extraordinaires	III.7b	50'000.00		98'578.00	
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>50'000.00</b>	5.14	<b>90'976.95</b>	6.24
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>		<b>-225'759.76</b>	-23.22	<b>66'293.28</b>	4.55
Attribution aux fonds		-800'581.31		-1'222'866.74	
Prélèvement des fonds		1'047'256.92		1'158'202.60	
<b>Variation nette du capital des fonds</b>		<b>246'675.61</b>		<b>-64'664.14</b>	
<b>RESULTAT ANNUEL ALLOUE AU CAPITAL DE L'ASSOCIATION</b>		<b>20'915.85</b>	2.15	<b>1'629.14</b>	0.11

## Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019 (en CHF)

## I. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

## 1. Généralités

Nom de l'association	FH Suisse La sécurité alimentaire pour tous
Adresse de correspondance	81, avenue Louis-Casaï - 1216 Cointrin
Personne de contact	Hahling Daniel
Dernier statuts	25 mai 2018

## 2. But de l'association

Venir en secours des plus démunis par des programmes diversifiés, en fournissant de la nourriture pour le corps et le cœur, sur base de l'éthique chrétienne.

## 3. Membres du comité et de la direction

<u>Nom et Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Salarié</u>	<u>Jetons de présence</u>
<b>Comité</b>			
Fuchsloch Patrick, à Grand-Lancy (GE)	P	non	non
Granges Edmond, à Chésereux (VD)	VP	non	non
Heiniger Armand, à Meyrin (GE)	M	non	non
Bentzen Sharon, à Bogy-Bossey (VD)	M	non	non
André Françoise, à Paudex (VD)	M	non	non

Fonction = (P) Président, (VP) Vice-président, (M) Membre. Les membres sont élus pour 4 ans. Leur mandat est renouvelable.

**Direction**

Hahling Daniel, à Les Avanchets (GE) - Directeur.

## 4. Organe chargé de la comptabilité

La comptabilité est tenue par l'Association Comptabilis, 2 rue Henri-Dunant, 1205 Genève.

## 5. Organe de révision

Raison sociale	CRF REVISION SA
Personne de contact	Pasquier Hugues
Numéro d'agrément	500580
Adresse	50a route de Divonne, 1260 Nyon
Téléphone	022 365 59 59

## II. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS (959 c al. 1 CO)

## 1. Principes comptables

## a. Généralités

Les comptes annuels ont été établis selon la Swiss GAAP RPC 21 sur l'établissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif. Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, l'annexe et le rapport de performance. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, l'association a renoncé à présenter un tableau de flux de trésorerie.

## Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019 (en CHF)

**b. Reconnaissance des revenus**

Les dons collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation.

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à des restrictions d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique "Fonds affectés" par l'enregistrement d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées, par l'enregistrement d'une utilisation de fonds affectés.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent et, non pas en fonction des flux financiers.

**c. Enregistrement des charges**

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent.

Les charges liées aux projets sont enregistrés au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

**2. Détail et commentaires sur certains postes des comptes annuels****a. Immobilisations**

	Taux d'amortissement dégressif	Mobilier 25%	Informatique 40%
<b>Valeur d'acquisition</b>			
Etat au 01.01.2019		14'307.93	3'383.05
Entrées		-	-
Sorties		-	-
<b>Etat au 31.12.2019</b>		<b>14'307.93</b>	<b>3'383.05</b>
<b>Fonds d'amortissement</b>			
Etat au 01.01.2019		-7'874.10	-2'687.85
Amortissements annuels		-1'608.45	-278.10
Sorties		-	-
<b>Etat au 31.12.2019</b>		<b>-9'482.55</b>	<b>-2'965.95</b>
<b>Valeur résiduelle au 31.12.2019</b>		<b>4'825.38</b>	<b>417.10</b>
Valeur résiduelle au 31.12.2018		6'433.83	695.20

**b. Détail des sources du financement FGC**

	2019	2018
Ville de Genève et communes	151'750.00	412'800.00
Direction du développement et de la coopération (DDC)	264'524.00	397'802.00
Etat de Genève	68'952.00	108'230.00
	<b>485'226.00</b>	<b>918'832.00</b>

**c. Méthode de répartition de certaines charges indirectes**

L'Association répartit les salaires bruts et les charges sociales entre les différentes natures d'activité suivantes : Projets - Collecte de fonds et publicité générale - Frais administratifs - Prestations de conseil. Cette répartition est effectuée sur la base d'une estimation des pourcentages travaillés dans chaque activité par les différents membres du personnel.

**d. Cotisations**

La dernière cotisation de CHF 10'000.00 en faveur du réseau international de FH a été payée en 2016. Dès 2017, aucune cotisation n'a été payée ou comptabilisée par l'association. Selon les PV des comités du 27 janvier et 27 avril 2020, le Comité estime qu'aucun montant n'est dû par le biais d'une cotisation, car FHsuisse contribue sur le terrain par des prestations spécifiques à son domaine de compétence. Une discussion avec nouveau CEO de FH Association devra être faite pour formaliser ce point.

## Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019 (en CHF)

## III. AUTRES INFORMATIONS REQUISES PAR LA LOI

## 1. Moyenne annuelle des emplois équivalents à plein temps

La moyenne annuelle des emplois équivalents à plein temps a été inférieure à 10 en 2019 et en 2018.

## 2. Valeur résiduelle des dettes découlant des opérations et contrats de crédit-bail, leasing ou contrats assimilés

Le bail à loyer des bureaux de l'Association peut être résilié chaque année six mois au moins avant le 31 décembre de l'année en cours. Sans avis de la part des parties le bail à loyer est reconduit pour 12 mois ce qui représente un engagement de CHF 27'732.00.

## 3. Dettes envers les institutions de prévoyance

Néant.

## 4. Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers

Néant.

## 5. Actifs mis en garantie ou grevés d'une réserve de propriété

Les 40 parts sociales de la société coopérative d'habitation "Les Ailes", de CHF 250.00 de valeur nominale chacune, sont nanties en faveur du bailleur des locaux de l'association.

## 6. Engagement conditionnel

Néant.

## 7. Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

## a. Charges / produits non récurrents / extraordinaires

2019

2018

Charges

Charges liées aux exercices antérieurs

-

-7'601.05

## b. Contributions extraordinaires

Les contributions extraordinaires sont des contributions reçues après la clôture définies par les donateurs comme devant couvrir le déficit au 31 décembre. Le détail de ces montants est le suivant :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
FH Food for the Hungry USA (partie liée)	-	98'578.00
Donateur privé	50'000.00	-
	<u>50'000.00</u>	<u>98'578.00</u>

## 8. Evénements subséquents importants survenus après la date du bilan

En 2020, la pandémie du Covid-19, apporte beaucoup d'incertitudes pour FHsuisse et tous ses partenaires. Une analyse des risques a été faite pour traiter et suivre régulièrement ce point et prendre le cas échéant des mesures adéquates.

## 9. Perspectives futures

Suite au déficit de 2018, équilibré par une contribution exceptionnelle de FH Association, le Comité et la direction ont pris des mesures pour diminuer certaines charges en 2019 ce qui a permis l'établissement d'un budget 2019 équilibré. Le suivi sera du budget ainsi que l'apport d'un don exceptionnel de 50'000 ont produits un résultat positif de CHF 20'916. Pour 2020 un budget calqué sur celui de 2019 a été établi avec une évaluation des risques concernant l'entrée des dons et ceux liés au terrain. Sur cette base le Comité estime que l'association devrait être en mesure de faire face à ses engagements financiers, sauf conséquence imprévisible dans l'évolution de la pandémie du Covid-19.

## RAPPORT DE PERFORMANCE 2019

---

### Préambule

Le présent rapport de performance est établi en conformité avec les informations minimum requises par la norme de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21. Il est complété par certaines informations se trouvant dans l'annexe des comptes annuels (i.e. sections I à III ci-dessus).

### L'Association

Sous la dénomination de « FH Suisse » *La sécurité alimentaire pour tous* (en allemand « FH Schweiz » *Ernährungssicherheit für alle*), il est constitué, le 13 mai 1996, une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Une antenne en Suisse allemande a été créée en 2007 avec un bureau à Egnach / TG. L'Association ne poursuit aucun but lucratif ou politique.

(Statuts Art. 1)

### Ses buts sont :

Le but de l'Association est de venir au secours des plus démunis, dans l'apprentissage de l'autonomie par l'agroécologie et le développement communautaire, au moyen de programmes diversifiés, sur la base de l'éthique chrétienne. Pour atteindre ses buts, elle est affiliée, notamment avec l'organisme FHA, association inscrite au Registre du commerce dans le canton de Genève sous le nom de FH Association, constituée le 12 décembre 2006 à Genève.

(Statuts Art. 3)

### Organisation

L'association a son siège opérationnel dans des bureaux à Genève-Cointrin et une antenne en Suisse-allemande dans le canton de Thurgovie.

FH-suisse collecte des fonds d'organismes institutionnels, de fondations, d'églises, d'entreprises et de personnes privées pour des projets de développement en Afrique dans la région des Grands-Lacs. Ses chefs de projets collectent les besoins du terrain par l'intermédiaire de ses partenaires locaux, préparent et assurent le suivi des projets soumis aux bailleurs de fonds.

Dans le cadre de ses activités de plaidoyer et collectes de fonds, l'association organise des événements en Suisse.

### Collaborateurs

L'association comprend une équipe opérationnelle, constituée de 4 personnes rémunérées à temps partiel (~2,0 équivalents plein temps), complétées par quelques bénévoles avec des activités régulières ou ponctuelles. Un comité de 5 membres gère les affaires de l'association.

### Prestations fournies

FH-suisse conduit une vingtaine de projets actuellement au Burundi, Congo RDC, Rwanda et Uganda. L'aide aux paysans et à leur famille constitue la spécialité de l'association. Les valeurs ajoutées sont l'agro-écologie et l'aide communautaire. Avec des événements en Suisse et aussi en Afrique, elle promeut la souveraineté alimentaire et le développement durable.

Plus de détails sur les prestations fournies peuvent être trouvées dans le « Rapport Annuel 2019 ».

### Relations avec les organisations liées

Ses principaux partenaires en Suisse, sont ses bailleurs de fonds, dont le principal est la Fédération Genevoise de Coopération avec laquelle, en tant que membre, elle participe à diverses commissions et événements.

Dans le cadre de sa spécialisation en agro-écologie, l'association travaille en partenariat avec des centres de recherche et d'autres partenaires en Suisse et sur le terrain en Afrique. En tant qu'affiliée à FH-association, elle travaille en collaboration et en synergie avec celle-ci.

PF  
2019  
C

**RAPPORT DE PERFORMANCE 2019**

---

**Résultat financier 2019**

Le résultat de l'exercice 2019 présente un excédent de revenus, malgré le fait que les dons ont subi une forte diminution, qui dans sa partie institutionnelle fut inattendue. Ce résultat a pu être atteint par l'adoption d'un budget 2019 dont les frais de fonctionnement ont été significativement réduit, par une estimation prudente des dons à recevoir, et grâce à un grand don exceptionnel.

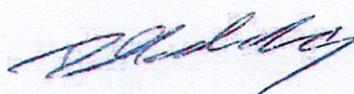
**Evaluation des risques**

- L'instabilité politico-économique de 2018 est toujours de mise, impactant les gouvernements bailleurs de fonds, qu'ils soient fédéraux, cantonaux ou communaux. Pour diminuer les risques liés à ces bailleurs, FH-suisse a cherché à diversifier ses sources de financement et a notamment trouvé en 2019 un nouveau bailleur pour un projet significatif. FH-suisse a poursuivi son optimisation, pour sécuriser son fonctionnement interne et avec ses partenaires, notamment avec la mise en œuvre du SCI. Cette optimisation ainsi qu'une meilleure formalisation de l'analyse des risques a également comme but de mieux démontrer le sérieux et l'engagement de FH-suisse à nos donateurs actuels et futures.
- L'instabilité politique et sécuritaire dans les pays partenaires de nos projets est resté sensiblement similaire à l'année précédente et est suivie en continu par la relation proche que nous avons avec nos partenaires de terrain.
- La contribution de plusieurs personnes bénévoles en 2019 a également contribué à diminuer les risques liés au faible nombre d'employé.



Patrick Fuchsloch  
Président

Cointrin, le 29 mai 2020



Daniel Hahling  
Directeur

